



COMMUNIQUE DE PRESSE – VŒUX

Former plus d'étudiants en soins infirmiers Mais pas quoiqu'il en coûte

Paris, le 13 janvier 2023 – À l'occasion de la cérémonie des vœux du CEFIEC, Michèle APPELSHAEUSER, Présidente du CEFIEC s'est exprimée sur les orientations proposées par le Président de la République pour répondre aux enjeux de notre système de santé et notamment ceux relatifs à la formation. Au nom du CEFIEC, Michèle APPELSHAEUSER a confirmé cette volonté partagée de former davantage d'étudiants en soins infirmiers, en rappelant néanmoins, que cette augmentation doit se construire en préservant les fondamentaux qui garantiront le mandat social attribué aux instituts de formation en soins infirmiers. Rappelons que ce mandat social vise à former des professionnels compétents, autonomes, responsables et réflexifs à travers une formation hautement professionnalisante et à un niveau académique de licence. En outre, ces qualificatifs constituent des piliers essentiels, qu'il convient de sanctuariser, pour offrir à notre système de santé de futurs professionnels infirmiers qui contribueront à promouvoir une offre de soins centrée sur la personne garante de qualité et de sécurité des soins.

S'appuyer sur les compétences des infirmiers et infirmières

Dans son discours le Président de la République a dressé un constat alarmant de notre système de santé et a souligné que les choix opérés ces vingt-cinq dernières années ont mené à la pénurie de personnels soignants qui menace l'accès aux soins mais également la sécurité des patients. Il a rappelé qu'il faudra entre 8 et 10 ans pour résorber le manque de personnel médical. Aussi, dans les prochaines années, pour garantir un égal accès aux soins pour tous, Emmanuel Macron a exprimé sa volonté de s'appuyer sur les compétences des infirmiers et infirmières à la ville comme à l'hôpital : une décision et des enjeux entendus par le CEFIEC. Pour autant, l'augmentation des quotas d'étudiants infirmiers comme solution à cette pénurie devra être accompagnée par des moyens humains (formateurs/tuteurs), architecturaux ainsi que la réflexion sur la sélection des profils étudiants. Une réponse adéquate à ces enjeux ne peut ignorer ces fondamentaux.

Comprendre les ruptures de parcours de formation

Le CEFIEC publiera prochainement les résultats de son enquête annuelle sur les suivis de cohortes des étudiants en soins infirmiers. Les chiffres annoncés par le Président de la République font état que près de 30% des étudiants en soins infirmiers qui arrêtent en cours de formation et que 55% qui sont diplômés à l'issue de la formation. Il convient néanmoins de mettre ces chiffres en perspective du taux de diplomation de licence observé en France, selon le rapport « *En licence, plus d'un quart des étudiants obtiennent leur diplôme à l'issue de trois années de formation. En effet, 29 % des*

Contacts presse :

Michèle Appelshaeuser – Présidente
president@cefiec.fr

Sébastien Devillers
06 63 43 89 24
sdevil@aurasicommunication.com

étudiants inscrits pour la première fois en première année de licence (L1) en 2016 ont obtenu une Licence au bout de trois ans, à la session 2019 - MESRI-DGESIP/DGRI-SIES».

À travers la dernière enquête menée auprès de ses instituts adhérents (décembre 2022*) le CEFIEC, cherche à comprendre, entre autres, les raisons de ce taux d'interruption et annoncera des chiffres nuancés.

Un engagement de suivi des étudiants en institut comme en stage

La volonté de former davantage d'étudiants en soins infirmiers est partagée par le CEFIEC, qui insiste néanmoins sur l'importance du suivi pédagogique et l'aide à la réussite, déjà mis en place dans le processus actuel de formation. Une importance capitale pour le CEFIEC qui consacre à cette thématique ses trois Journées Nationales d'Etude du mois de juin et la publication de son « Livre Blanc** ». La formation infirmière repose sur le principe de l'alternance intégrative et une approche par compétences qu'il convient de préserver. Cependant et avec l'augmentation des quotas, les instituts sont confrontés à une double problématique s'agissant des stages. Si chacun s'accorde à considérer la place essentielle des périodes de stages dans un dispositif de formation par compétences, il est nécessaire de rappeler les difficultés à trouver suffisamment de places de stages et de devoir composer avec des formalités de plus en plus compliquées pour établir des conventions. Les places en stage ne sont pas extensibles et il est difficile pour les tuteurs et les encadrants de proximité de remplir leurs missions dans des environnements de pratique très dégradés.

Professionaliser la fonction tutorale, un investissement incontournable

Le tutorat permet une mise en œuvre effective de l'approche par compétences, au-delà de l'acte de soins. En effet, il contribue à l'apprentissage du raisonnement clinique et de la pratique fondée sur les données probantes. Cette approche permet en outre, au soignant en devenir, d'appréhender les caractéristiques de la profession qu'il souhaite exercer et de construire son identité professionnelle.

Re...placer les équipes pédagogiques au cœur de leur métier

Les équipes pédagogiques sont aujourd'hui confrontées à des exigences de certification multiples, sans cesse croissantes, très chronophages, qui les éloignent de leur mission première. Un allègement de ces procédures et une limitation des multiples reporting exigés sont nécessaires. Cette simplification administrative n'altérera en rien la qualité de la formation proposée aux futurs professionnels. Avec l'augmentation des quotas d'étudiants, ces moyens octroyés à la formation devront prendre en compte l'ensemble des critères nécessaires à l'atteinte de l'objectif de réussite.

Le défi est de taille mais il ne faut pas le considérer sous le prisme de former quoiqu'il en coûte !

**Enquête CEFIEC – suivi de cohorte des étudiants en soins infirmiers décembre 2022- 152 IFSI sur 309 structures adhérentes CEFIEC ont répondu à cette enquête soit 49, 19 % ce qui permet de reconnaître une certaine validité statistique aux résultats. Ainsi les données collectées concernent 44 745 étudiants*

***Livre Blanc – L'activité des formateurs en instituts de formation – Isabelle Bayle et Marielle Boissart-*

A propos du CEFIEC* - Le Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres est une association de structures de formation aux métiers de la santé qui regroupe à ce jour tous les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de France, soit 309 structures, ainsi que les 36 Instituts de formations de cadres de santé (IFCS), 268 Instituts de Formation Aide-Soignant (IFAS), 48 Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP), et quelques écoles de spécialités infirmières (Puéricultrices, Bloc Opératoire).

Contacts presse :

Michèle Appelshaeuser – Présidente
president@cefiec.fr

Sébastien Devillers
06 63 43 89 24
sdevil@aurasicommunication.com